



PHASE FINALE NATIONALE TOURNOI INTER LIGUES U15

CAHIER DES CHARGES

Si une Ligue se porte candidate à l'organisation des Finales Nationales du Tournoi Inter Ligues U15 elle devra répondre à ce cahier des charges.

Ce cahier sera signé par le représentant de la FFBB et par le Président de la Ligue organisatrice.

Il aura valeur de contrat.

A. OBLIGATIONS DE LA LIGUE ORGANISATRICE

Quatre salles homologuées (3 salles classement H2 minimum avec 24 secondes, panneaux plexiglas, 2 vestiaires arbitres minimum, 2 vestiaires joueurs minimum, éclairage 500 lux moyen. Parquet fortement conseillé. 200 places assises minimum pour le public
Pour les finales: 1 salle classement H2 minimum avec 24 secondes, panneaux plexiglas, 4 vestiaires arbitres minimum, 4 vestiaires joueurs minimum, éclairage 500 lux moyen. Parquet obligatoire. 500 places assises minimum pour le public. Affichage individuel des fautes si possible. Une sono. Des bureaux ou locaux pour l'organisation). Equipées à minima de :

- Tableaux de marque électroniques (pupitre d'aide marqueur)
- Appareillage des 24 secondes
- Un ordinateur portable pour la prise de statistiques alimenté électriquement (multiprises et rallonge) avec le pilote de l'imprimante installé
- Un ordinateur portable pour la marque alimenté électriquement (multiprises et rallonge) avec le pilote de l'imprimante installé
- Imprimante connecté à l'ordinateur des stats
- Une ramette de papier
- Une table assez longue pour 4 OTM et 3 statisticiens
- Une connexion internet
- Le fichier excel de composition des équipes
- Cartouches d'encre
- Une clé USB de sauvegarde marque

2- Prestations techniques :

-.

- Prise de statistiques (accompagnement FFBB en amont)
- Filmer les rencontres et remettre à la FFBB à la fin du Tournoi un disque dur les regroupant toutes titrées selon les recommandations du Pôle Formation.

1. Hébergement

a. Délégations à héberger : 16. Composition de la délégation : 12 joueurs ou joueuses, 2 cadres techniques, un chef de délégation

i. Conditions minimales d'hébergement : chambre de 4 maximum pour les joueurs/joueuses ; chambre de deux (avec toilettes et salle de bain) maximum pour les cadres techniques, les arbitres, les OTM et les statisticiens et chambre individuelle pour le chef de délégation. Les installations pourront être de type hôtelier, scolaire (internat de collège, lycée...), CREPS, centre de vacances ou de tout autre type qui aura été recensé et agrémenté par les services Jeunesse et Sports. Les délégations féminines et masculines disposeront d'espaces distincts (étages différents, ou secteurs séparés) et en aucun cas les sanitaires ne pourront être communs.

2. Les cadres techniques de chaque délégation pourront exercer de leur chambre une surveillance de leurs joueurs/euses.

3. La distance entre le site de la restauration et le lieu d'hébergement ne pourra excéder "10 minutes" en bus. (dans la mesure du possible ces deux sites seront communs)

b. Stage national d'arbitres

i. Stagiaires : 30

ii. Encadrement : 5

iii. 2 salles de réunions de ... places

iv. Conditions minimales d'hébergement

c. Kinésithérapeutes

i. 4 (à charge de l'organisateur)

ii. Conditions minimales d'hébergement

d. Stage national d'OTM

i. Stagiaires : 35

ii. Encadrement : 5

iii. 2 salles de réunions de 40 places avec 8 multiprises de 5 prises tableau blanc, paper board, vidéoprojecteur, 4 clés USB de compositions d'équipes

40 bouteilles d'eau 1,5l par jour (1 par personne)

iv. Collation matin et am

v. Conditions minimales d'hébergement (serviettes et draps)

e. Formation Statisticiens

La gestion des statisticiens est du ressort de la ligue organisatrice. Des formations peuvent être mises en place en collaboration avec la CFO sur demande de l'organisateur. Ces formations devront obligatoirement avoir lieu avant la manifestation.

5- Table de marque :

Stage National de validation des stagiaires OTM HN : c'est la CFO / CTOM qui se charge de convoquer les OTM stagiaires qui officieront lors des matches du Tournoi Inter Ligues. L'utilisation de l'e-marque sera obligatoire. Le fichier excel des compositions sera rempli par l'organisateur et remis 8 jours avant à la CFO / COTM

6- Transport des participants :

L'organisateur devra mettre en place un plan de transport, à sa charge, pour les équipes, officiels et représentants de la FFBB :

- Entre la gare SNCF la plus proche et le(s) site(s) d'hébergement
- Entre l'aéroport le plus proche et le(s) site(s) d'hébergement
- Entre le(s) site(s) d'hébergement et les lieux des rencontres

Une organisation spécifique sera proposée par l'organisateur pour le transport de la délégation GUYMARGUA.

7- Soirée conviviale

Organisation d'une soirée conviviale pour toutes les délégations en fin de tournoi en essayant, dans la mesure du possible, de dissocier la soirée des adultes et celle des joueurs.

8- Couverture médicale :

En accord avec la COMED, mise en place d'une assistance médicale comprenant 4 kinésithérapeutes (1 par site) et la disponibilité d'un médecin sur la durée du tournoi. Une dotation en matériel médical sera assurée par la FFBB (liste définie par la COMED).

9- L'entretien journalier des équipements (maillots, shorts, ...) sera prévu par l'organisateur selon les possibilités locales. Ces modalités seront communiquées en amont aux délégations (16 équipes x 12 joueurs x 3 lavages = 576 maximum à rendre pour le lendemain).

10- La Ligue organisatrice est responsable de la police et de la sécurité dans chaque salle, et devra prévoir un responsable de salle et un service d'ordre nécessaire.

B. OBLIGATIONS DE LA FFBB

1- Prise en charge financière de la soirée conviviale de fin de tournoi sur présentation des factures acquittées, pour un maximum de 4000 €.

2- Prise en charge financière du stage d'officiels (hébergement, restauration, logistique). Les frais d'encadrement seront pris en charge par la CFO. Un devis devra être fourni par l'organisateur pour validation par la CFO

3- Prise en charge financière de l'hébergement et de la restauration des dirigeants fédéraux et des membres de la DTBN présents au tournoi.

4- Prise en charge financière des kinésithérapeutes (120€/jour et restauration).

5- Prise en charge financière de l'hébergement et restauration de la délégation Guymargua. Tournoi sur la base des autres délégations (cf. ci-dessous). Prise en charge d'un éventuel stage de préparation (après communication d'un devis)

6- Arbitrage des rencontres par les stagiaires arbitres

Idem

Définir prise en charge des statisticiens et des OTM

C. OBLIGATIONS DES LIGUES QUALIFIEES

1- Prise en charge financière de l'hébergement et restauration de leur équipe pour un maximum fixé à 3 000 € pour 15 personnes par équipe, soient 200€ par personne. (la période concernée débute par le dîner du mercredi soir et se termine après le petit déjeuner du dimanche matin). Toute personne supplémentaire sera facturée en sus, sur cette base et sous réserve de la capacité d'hébergement de l'organisation.

2- Prise en charge financière des frais de déplacement de chaque équipe pour se rendre jusqu'au lieu des finales.

D. BUDGET PREVISIONNEL

Toutes les conditions financières de ces prises en charge devront être envoyées par la Ligue organisatrice, au moment de la candidature, à la FFBB.



PÔLE HAUT NIVEAU

Candidature à renvoyer avant **le 5 octobre 14**
à shacquard@ffbb.com

PHASE FINALE NATIONALE TOURNOI INTER LIGUES U15

Je soussigné Président de la Ligue de
.....désire organiser la phase finale du Tournoi « Inter-Ligues
2015 et 2016 », et accepte les conditions inscrites dans ce cahier des charges.

Lieu envisagé :

Fait à Le

Le Président de la Ligue

Accord de la FFBB,
Le représentant de la FFBB.